

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.02.2021

\*\*Numéro de version 1

Révision: 02.02.2021

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CC**

Utilisation: Huile hydraulique

Code du produit: 503792278

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation: Huile hydraulique

Utilisations déconseillées: Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur/fournisseur:

Magirus GmbH  
Graf-Arco-Straße 30  
DE - 89079 Ulm

Tel: +49 (0) 731 408 4467  
Fax: +49 (0) 731 408 2410  
EMail: magirus@cnhind.com  
Homepage: www.magirusgroup.com

#### Service chargé des renseignements:

Magirus Service-Line  
magirus-ersatzteilwesen@cnhind.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

UNIQUEMENT en cas d'urgence:

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC (24 heures):

1-800-424-9300 / +1-703-741-5970

+(33)-975181407 (France)

+(32)-28083237 (Belgique)

+(41)-435082011 (Suisse)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS08

Mention d'avertissement Danger

#### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Distillats (pétrole), déparaffinés au solvant

Distillats (pétrole), hydrotraités

#### Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Conseils de prudence

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.02.2021

\*\*Numéro de version 1

Révision: 02.02.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CC**

(suite de la page 1)

P331 NE PAS faire vomir.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

**2.3 Autres dangers** L'injection à haute pression d'huiles hydrauliques sous la peau peut entraîner de graves blessures.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Description: Préparation

Composants dangereux:		
CAS: 64742-56-9 EINECS: 265-159-2 Reg.nr.: 01-2119480132-48	Distillats (pétrole), déparaffinés au solvant Asp. Tox. 1, H304	50-100%
CAS: 64742-55-8 EINECS: 265-158-7 Reg.nr.: 01-2119487077-29	Distillats (pétrole), hydrotraités Asp. Tox. 1, H304	25-50%
CAS: 128-39-2 EINECS: 204-884-0 Reg.nr.: 01-2119490822-33	2,6-di-tert-butylphénol Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315	≥0,025-<0,25%

#### Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, voir section 16.

Des matières avec des concentrations maximales sur le lieu de travail sont appelées sous la section 8.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

#### Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Position et transport en position latérale stable.

En cas de blessures causées par injection à haute pression : conduire immédiatement la victime à l'hôpital, même si aucun trouble ne survient d'entrée et/ou si aucune lésion cutanée n'est visible.

**Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

**Indications destinées au médecin:** Traitement symptomatique.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

#### Risques

Risque d'oedème pulmonaire.

Risque de pneumonie.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

Il arrive que des blessures par injection à haute pression nécessitent une intervention chirurgicale immédiate pour minimiser lésions tissulaires et déficits fonctionnels.

La composition du produit injecté n'a pas d'importance pour traiter ce type de blessure en urgence.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.02.2021

\*\*Numéro de version 1

Révision: 02.02.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CC**

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction suitable:**CO<sub>2</sub>, sable, poudre d'extinction.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>)

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde de soufre (SO<sub>x</sub>)

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un vêtement de protection totale.

**Autres indications:**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Porter un vêtement personnel de protection.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselgur, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la section 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

**Préventions des incendies et des explosions:** EN 2: B**Manipulation:**

Lors de la manipulation de paquets lourds, utiliser des chaussures de sécurité et des outils appropriés. Ne pas transporter des chiffons imbibés de produit dans les vêtements. Ne pas manger, boire, fumer ou se moucher pendant le travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Prévoir une cuve au sol sans écoulement.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.02.2021

\*\*Numéro de version 1

Révision: 02.02.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CC**

(suite de la page 3)

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.  
N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.

**Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.  
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.  
Ne pas conserver avec de l'eau.

**Indications concernant le stockage commun:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.  
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.  
Récommandation pour température du stockage: 5 de 40 °C.

**Durée de conservation en stock à partir de la date d'envoi:** 3 ans maximum**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pour plus d'informations voir l'information technique.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****Composants présentant des valeurs limites biologiques:****Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:**TLV-TWA Brouillard d'huile: 5 mg/m<sup>3</sup> (USA, ACGIH)**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.  
Lors de la formation de la vapeur, du brouillard ou des aérosols, la concentration au lieu de travail doit être tenue si légèrement que possible.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir section 7.**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Éviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

**Protection respiratoire:**

Aucune protection respiratoire n'est habituellement exigée dans des conditions normales d'utilisation. Sélectionner un filtre adapté à des mélanges de particules / de gaz et vapeurs organiques (point d'ébullition > 65 °C, AP2, EN 14387), si la limite d'exposition recommandée est dépassée ou en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

**Protection des mains:**

Gants protecteurs de Nitril ou de Viton.  
Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

**Matériau des gants**

Caoutchouc fluoré (Viton)  
Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

**Temps de pénétration du matériau des gants:**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.  
Valeur pour la perméabilité: taux = 6 (480 min)

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.**Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.02.2021

\*\*Numéro de version 1

Révision: 02.02.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CC**

(suite de la page 4)

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Indications générales.

État physique	Liquide
Couleur:	Transparent
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
Inflammabilité	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Point d'éclair	172 °C (DIN EN ISO 2592)
Température d'auto-inflammation	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH	Non déterminé.
Viscosité:	
Viscosité cinématique à 40 °C	15 mm <sup>2</sup> /s (DIN 51 562)
Solubilité	
l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative	
Densité à 15 °C:	0,877 g/cm <sup>3</sup> (DIN 51 757)
Densité relative.	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.

**9.2 Autres informations:**

Aspect:	
Forme:	Liquide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosible. La formation de mélanges explosifs vapeur/air reste toutefois possible (en cas de pulvérisation /d'atomisation/ réchauffement au-dessus du point d'inflammation)
Changement d'état	
Température de suintement:	Non déterminé.
Point d'écoulement	- 42 °C (DIN ISO 3016)
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
Informations concernant les classes de danger physique	
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.02.2021

\*\*Numéro de version 1

Révision: 02.02.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CC**

(suite de la page 5)

Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

10.1 Réactivité Voir 10.2 à 10.6

10.2 Stabilité chimique Le produit est stable dans des conditions normales.

Décomposition thermique/conditions à éviter: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toutes sources ignition.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions avec agents d'oxydation fortes.

10.4 Conditions à éviter Pas de données spécifiques disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas de données spécifiques disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Indications complémentaires: Ce produit n'est pas classé inflammable, mais entretient la combustion.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Ces déclarations se basent sur des données pour les composants du matériau ou de matériaux similaires.

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 64742-56-9 Distillats (pétrole), déparaffinés au solvant

Oral LD50 &gt;5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)

Dermique LD50 &gt;5.000 mg/kg (lapin) (OECD 402)

CAS: 128-39-2 2,6-di-tert-butylphénol

Oral LD50 &gt;5.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 &gt;10.000 mg/kg (lapin)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation: Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):

L'ingestion et surtout la régurgitation consécutive peuvent provoquer des lésions pulmonaires (pneumonie - œdème pulmonaire).

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.02.2021

\*\*Numéro de version 1

Révision: 02.02.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CC**

(suite de la page 6)

## Toxicité subaiguë à chronique:

Le contact répété ou long avec la peau peut causer dégraissage de la peau et Dermatitis. La peau peut réagir plus sensiblement par ceci à d'autres matières excitantes.

<b>CAS: 64742-56-9 Distillats (pétrole), déparaffinés au solvant</b>		
Dermique	NOAEL (sub-chronic)	1.000 mg/kg (lapin) (OECD 410)
	NOAEL (chronic)	>2.000 mg/kg (rat) (OECD 411)

## Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur du règlement (CE) No. 1272/2008 sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Asp. Tox. 1

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

<b>Toxicité aquatique:</b>	
<b>CAS: 64742-56-9 Distillats (pétrole), déparaffinés au solvant</b>	
NOEL	>100 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)
LL50/96h	>100 mg/l (Pimephales promelas) (OECD 203)
<b>CAS: 128-39-2 2,6-di-tert-butylphénol</b>	
EC50/48h	0,45 mg/l (Daphnia)
LC50/96h	1,4 mg/l (Pimephales promelas)
NOEC/21d	0,035 mg/l (Daphnia magna)

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

<b>CAS: 128-39-2 2,6-di-tert-butylphénol</b>	
log Pow	4,92 (Octanol/water coefficient)

**12.4 Mobilité dans le sol** Le produit est insoluble dans l'eau. Des particules de terre peut immobilisé le produit en partie.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

### 12.6 Autres effets néfastes:

**Autres indications écologiques:**

**Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant (l'Allemagne)

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

<b>Catalogue européen des déchets</b>	
13 01 10*	huiles hydrauliques non chlorées à base minérale
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

**Emballages non nettoyés:** Des récipients vider complètement. Transmission à l'entreprise d'enlèvement des déchets agréée.

**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 8)

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.02.2021

\*\*Numéro de version 1

Révision: 02.02.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CC**

(suite de la page 7)

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<b>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	
ADR, IMDG, IATA	néant
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
ADR, IMDG, IATA	néant
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	
ADR, IMDG, IATA	
Classe	néant
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	
ADR, IMDG, IATA	néant
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non applicable.
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
<b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**  
 Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.  
 RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
--

Aucun des composants n'est compris.
-------------------------------------

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service établissant la fiche technique: Département: Sécurité des produits

Contact:

Magirus Service-Line

magirus-ersatzteilwesen@cnhind.com

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 9)



# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.02.2021

\*\*Numéro de version 1

Révision: 02.02.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CC**

(suite de la page 8)

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

**\*\*Information sur le numéro de version:** Remplace toutes les versions précédentes.